

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2025 / 00186

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA VILLE D'ALÈS

Direction Commande Publique –
Ingénierie du Bâtiment / Service Marchés
publics / PEEJ – Service Petite Enfance
Tél : 04 66 56 43 69
Réf : 2025-TVX-ECOLE-VA

Objet : Marché à procédure adaptée relatif à des travaux pour les écoles de la ville d'Alès (articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 à R2123-5 du Code de la commande publique) - signature du marché et tout autre document y afférent

Le maire de la ville d'Alès,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2025_02_06 du conseil municipal du 15 mars 2025 portant délégation du conseil municipal à Monsieur le maire en application des dispositions des articles L2122-22 et L1413-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité pour la ville d'Alès de lancer un marché à procédure adaptée concernant des travaux pour les écoles de la ville d'Alès, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique,

Considérant que le présent marché est alloué conformément aux articles L.2113-10 et R.2113-1 du code de la commande publique :

- lot 1 : menuiseries,
- lot 2 : peinture,
- lot 3 : maçonnerie,
- lot 4 : résine,
- lot 5 : serrurerie,
- lot 6 : sol souple,
- lot 7 : clôtures,
- lot 8 : faux plafonds,
- lot 9 : zinguerie,

Considérant que ces travaux relèvent des familles de nomenclature interne suivantes et constituent, conformément aux articles R.2121-1 à R.2121-5 du Code de la commande publique, un ensemble de travaux caractérisé par son unité fonctionnelle, technique ou économique :

Lot	Nomenclature	Libellé
1	B065	travaux de menuiserie
2	B080	travaux de peinture
3	B027	travaux de maçonnerie
4	B076	travaux de revêtements de sols
5	B089	travaux de serrurerie
6	B076	travaux de revêtements de sols
7	B058	pose de clôtures
8	B071	travaux de plafonds et faux plafonds
9	B014	travaux de pose de gouttières

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 28 mai 2025 sur la plateforme dématérialisée " www.achatpublic.com " et sur le journal d'annonces légales " BOAMP ",

Considérant la date limite de réception des offres fixée au 18 juin 2025 à 12h,

Considérant les critères de sélection des offres pondérés précisés dans le règlement de la consultation, pour tous les lots, à savoir :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations : le prix sera noté sur 60 selon la formule suivante : $60 \times (\text{prix le plus bas} / \text{prix de l'offre examinée})$.	60.0
2- Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique détaillant les sous-critères suivants :	40.0
2.1- <i>moyens matériels spécifiquement affectés à l'exécution du marché (véhicules et outillages mis en œuvre pour la prestation...)</i>	22.0
2.2- <i>identification, composition et moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution du marché pour garantir la qualité des prestations à réaliser et le respect des délais d'exécution : détail de la composition et de l'organisation des moyens humains affectés au présent marché (organigramme, qualifications et expériences des intervenants avec production des CV à l'appui)* et les conditions de sa mobilisation</i>	18.0

Considérant qu'au titre du lot 1, deux opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **SAS MENUISERIE BARJAVEL** représentée par M. Anthony BARJAVEL en qualité de gérant/président, sise 1781 D ancienne route de Nîmes, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,
- **MENUISERIE ROUMEJON** représentée par M. Cyril ROUMEJON en qualité de gérant, sise 496 route de La Grand'Combe, 30480 Cendras,

Considérant qu'au titre du lot 2, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **SARL RECOLOR** représentée par M. Éric SAGE en qualité de gérant, sise 2152 avenue Jean Moulin – route de Montpellier, 30380 Saint-Christol-les-Alès,

Considérant qu'au titre du lot 3, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **Groupement conjoint solidaire VENIER RÉNOVATION (mandataire) et SN VINCENT**, représenté par M. Fabien VENIER en qualité de gérant, sis 319 rue Antoine Émile, 30340 Méjannes-les-Alès,

Considérant qu'au titre du lot 4, trois opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **LEMOINE PEINTURE** représentée par M. Cyril LEMOINE, entrepreneur individuel, sis 11 impasse Jean-Pierre Chabrol, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,
- **SAS SGP** représentée par M. Majid AMRANE en qualité de président, sise 5 chemin des Deux Mas, 30100 Alès ;
- **SAS RESITECH** représentée par M. Daniel KARSANDI en qualité de président, sise 3 avenue Maréchal Juin, 69720 Saint-Laurent-de-Mure,

Considérant qu'au titre du lot 5, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **SAS SD FERRONNERIE** représentée par M. Stéphane DROGUE en qualité de gérant, sise 217 route de Cardet, 30350 Massanes,

Considérant qu'au titre du lot 6, deux opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **SARL RECOLOR** représentée par M. Éric SAGE en qualité de gérant, sise 2152 avenue Jean Moulin – route de Montpellier, 30380 Saint-Christol-les-Alès,
- **SAS SGP** représentée par M. Majid AMRANE en qualité de président, sise 5 chemin des Deux Mas, 30100 Alès ;

Considérant qu'au titre du lot 7, un opérateur économique a remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **LANGUEDOC CLÔTURE** représentée par M. Hugues REYDON en qualité de gérant, sise 91 impasse de la Bedosse – ZI PIST 2, 30100 Alès ;

Considérant qu'au titre du lot 8, six opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **MONLEAU ISOLATION** représentée par M. Michaël MONLEAU en qualité de président, sise 1950 avenue du Maréchal Juin, 30900 Nîmes,
- **LEMOINE PEINTURE** représentée par M. Cyril LEMOINE, entrepreneur individuel, sis 11 impasse Jean-Pierre Chabrol, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas,
- **SARL RECOLOR** représentée par M. Éric SAGE en qualité de gérant, sise 2152 avenue Jean Moulin – Route de Montpellier, 30380 Saint-Christol-les-Alès,
- **SARL BECCHIA YANNICK** représentée par M. Yannick BECCHIA en qualité de gérant, sise 1363 route de la Royale, 30520 Saint-Martin-de-Valgagues,

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID : 030-213000078-20250703-2025_00186D-AU

S²LO

- **SOCIETE TRESQUOISE D'ISOLATION - SARL** représentée par M. Raymond LACROIX en qualité de gérant, sise quartier Saint-Martin, 30330 Tresques,
- **SARL ANTOVINC / MJM**, représentée par M. Vincent DENIZOT en qualité de gérant, sise 916 chemin de la Lègue Nord, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas ;

Considérant qu'au titre du lot 9, deux opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- **VENIER RÉNOVATION** représentée par M. Fabien VENIER en qualité de gérant, sise 319 rue Antoine Émile, 30340 Méjannes-les-Alès ;
- **SARL STIM** représentée par M. Sébastien GOVAERT en qualité de gérant, sise 37 avenue Vincent d'Indy, 30100 Alès ;

Considérant qu'au regard des pièces à remettre au titre de l'offre, l'acheteur public a déclaré comme offre irrégulière conformément aux articles L2152-2 et R2152-1 du Code de la commande publique :

- Au titre du lot 1, l'offre de la société **MENUISERIE ROUMEJON**, en raison de la non-remise du bordereau de prix unitaires, du mémoire technique et du certificat de visite ;
- Au titre du lot 4, l'offre de la **SAS RESITECH**, en raison de la non-réalisation de la visite sur site obligatoire, conformément à l'article 2.4 du règlement de la consultation,

Considérant qu'au regard de l'analyse technique, juridique et financière des offres, l'acheteur public a décidé de procéder, conformément à l'article 8.3 du règlement de la consultation commun à tous les lots, à une négociation avec le **groupement conjoint solidaire VENIER RÉNOVATION (mandataire) et SN VINCENT** pour le lot 3 avec pour date limite de remise de l'offre finale négociée le 30 juin 2025 à 12h ;

Considérant qu'au regard de l'analyse technique, juridique et financière au titre du lot 5, l'acheteur public a décidé de procéder avec la **SAS SD FERRONNERIE** à une demande de complément d'information dont la date limite de remise de retour était fixée au 30 juin 2025,

Considérant la proposition et le classement de chacune des sociétés concernant les prestations citées en objet (cf. tableau d'analyse des offres annexé),

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis l'ensemble des candidatures des opérateurs économiques classés premiers ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Sont retenues au titre du présent marché relatif aux travaux pour les écoles de la ville d'Alès :

- **Au titre du lot 1 : menuiseries**, la **SAS MENUISERIE BARJAVEL** représentée par M. Anthony BARJAVEL en qualité de gérant/président, sise 1781 D ancienne route de Nîmes, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 16 200,00 € HT (seize mille deux cents euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 2 : peinture**, la **SARL RECOLOR** représentée par M. Éric SAGE en qualité de gérant, sise 2152 avenue Jean Moulin – Route de Montpellier, 30380 Saint-Christol-les-Alès, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 43 587,00 € HT (quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-sept euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 3 : maçonnerie**, le **groupement conjoint solidaire VENIER RÉNOVATION (mandataire) et SN VINCENT** représenté par M. Fabien VENIER en qualité de gérant, sis 319 rue Antoine Émile, 30340 Méjannes-les-Alès, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 24 946,00 € HT (vingt-quatre mille neuf cent quarante-six euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 4 : résine**, la **SAS SGP** représentée par M. Majid AMRANE en qualité de président, sise 5 chemin des Deux Mas, 30100 Alès, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 11 400,00 € HT (onze mille quatre cents euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 5 : serrurerie**, la **SAS SD FERRONNERIE** représentée par M. Stéphane DROGUE en qualité de gérant, sise 217 route de Cardet, 30350 Massanes, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 6 880,00 € HT (six mille huit cent quatre-vingts euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 6 : sol souple**, la **SAS SGP** représentée par M. Majid AMRANE en qualité de président, sise 5 chemin des Deux Mas, 30100 Alès, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 6 305,00 € HT (six mille trois cent cinq euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 7 : clôtures**, la société **LANGUEDOC CLÔTURE** représentée par M. Hugues REYDON en qualité de gérant, sise 91 impasse de la Bedosse – ZI PIST 2, 30100 Alès, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 16 123,00 € HT (seize mille cent vingt-trois euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 8 : faux plafonds**, la **SARL BECCHIA YANNICK**, représentée par M. Yannick BECCHIA en qualité de gérant, sise 1363 route de la Royale, 30520 Saint-Martin-de-Valgalgues, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 27 000,00 € HT (vingt-sept mille euros hors taxes) ;

- **Au titre du lot 9 : zinguerie**, la **SARL STIM**, représentée par M. Sébastien GOVAERT en qualité de gérant, sise 37 avenue Vincent d'Indy, 30100 Alès, pour un montant total du devis quantitatif estimatif de 13 235,00 € HT (treize mille deux cent trente-cinq euros hors taxes) ;

ARTICLE 2 :

Le délai global prévu pour l'exécution des travaux tous lots confondus est de 2 mois. L'exécution des travaux débute, pour chaque lot, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

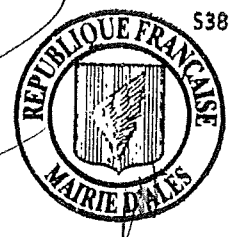
ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la ville d'Alès et Monsieur le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 03 JUL. 2025

Le Maire

Christophe RIVENO



Récapitulatif de l'analyse des offres :**Lot 1 : Menuiseries**

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
SAS MENUISERIE BARJAVEL	60 / 60 16 200 € HT	18 / 22	18 / 18	36 / 40	96 / 100	1er
MENUISERIE ROUMEJON	Offre irrégulière – Non remise de documents dans l'offre					Non classé

Lot 2 : Peinture

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
SARL RECOLOR	60 / 60 43 587 € HT	18 / 22	18 / 18	36 / 40	96 / 100	1er

Lot 3 : Maçonnerie

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
Groupe joint solidaire VENIER RÉNOVATION (mandataire) et SN VINCENT	60 / 60 Avant négo : 36 000 € HT Après négo : 24 946 € HT	17 / 22	18 / 18	35 / 40	95 / 100	1er

Lot 4 : Résine

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
LEMOINE PEINTURE	40,49 / 60 16 892,90 € HT	22 / 22	7,71 / 18	29,71 / 40	70,20 / 100	2e
SAS SGP	60 / 60 11 400 € HT	22 / 22	18 / 18	40 / 40	100 / 100	1er
SAS RESITECH	Offre irrégulière – Non réalisation de la visite obligatoire					Non classé

Lot 5 : Serrurerie

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
SAS SD FERRONNERIE	60 / 60 6 880 € HT	0 / 22	0 / 18	0 / 40	60 / 100	1er

Lot 6 : Sol souple

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
SARL RECOLOR	48,15 / 60 7 857 € HT	20 / 22	10,29 / 18	30,29 / 40	78,44 / 100	2e
SAS SGP	60 / 60 6 305 € HT	18 / 22	18 / 18	36 / 40	96 / 100	1er

Lot 7 : Clôtures

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
LANGUEDOC CLÔTURE	60 / 60 16 123 € HT	22 / 22	18 / 18	40 / 40	100 / 100	1er

Lot 8 : Faux plafonds

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
MONLEAU ISOLATION	43,17 / 60 37 530 € HT	22 / 22	18 / 18	40 / 40	83,17 / 100	2e
LEMOINE PEINTURE	40,54 / 60 39 960 € HT	22 / 22	6 / 18	28 / 40	68,54 / 100	5e
SARL RECOLOR	42,86 / 60 37 800 € HT	22 / 22	8 / 18	30 / 40	72,86 / 100	4e
SARL BECCHIA YANNICK	60 / 60 27 000 € HT	22 / 22	8 / 18	30 / 40	90 / 100	1er
SARL TRESQUOISE ISOLATION	40,54 / 60 39 960 € HT	22 / 22	14 / 18	36 / 40	76,54 / 100	3e
SARL ANTOVINC/MJM	33,33 / 60 48 600 € HT	22 / 22	6 / 18	28 / 40	61,33 / 100	6e

Lot 9 : Zinguerie

<u>Soumissionnaires</u>	Prix (60%) Montant total DQE (€) HT	Valeur technique (40 %)			Total (100%)	Classement
		Moyens matériels / 22	Moyens humains / 18	Total / 40		
VENIER RÉNOVATION	47,64 / 60 16 668 € HT	20 / 22	18 / 18	38 / 40	85,64 / 100	2e
SARL STIM	60 / 60 13 235 € HT	18 / 22	13,5 / 18	31,5 / 40	91,5 / 100	1er